deux manières, selon qu'ils se produisent *contre* ou *en dehors* des lois normales de la nature. *Contre* la nature, quand le miracle a lieu contre les propriétés naturelles des corps. Par nature, le feu brûle les corps qu'il atteint. Dans le miracle des trois enfants jetés dans la fournaise, le feu, bien qu'ayant gardé sa puissance combustive, — puisque les soldats chargés de les y jeter furent brûlés vifs, — laisse indemnes les enfants. D'autres fois, le fait est miraculeux, quoique réalisable naturellement, parce qu'il s'est produit en l'absence des *instruments* nécessaires pour le produire *naturellement* ou *instantanément*, alors que la nature ne l'opère que *lentement* et *progressivement*. C'est le cas des guérisons *subites* de maladies ou de *blessures* qui ne peuvent naturellement s'opérer que *lentement* et *progressivement*. On dit alors que le fait a eu lieu *en dehors* des lois normales de la nature[1].

Ces faits, proprement miraculeux, il appartient à la métaphysique d'en déterminer.

Devant d'autres faits reconnus par la science comme inexplicables naturellement, la métaphysique restera muette, ces faits n'apparaissant pas au-dessus des forces créées ou créables. Le discernement des esprits ne sera pas pour autant désarmé. S'ils émanent d'une intelligence créée, celle-ci ne peut être — puisqu'il s'agit de faits vraiment présurnaturels — que démoniaque ou angélique. A quels signes distinguer le doigt de Dieu agissant par ses anges, de la griffe du malin ? Saint Thomas en donne quatre. « D'abord, *l'efficacité de la vertu qui opère* : les bons esprits, agissant par la puissance divine, peuvent opérer des prodiges *durables* ; au contraire, les prodiges du démon durent peu. Ensuite *l'utilité des prodiges :* opérés par les esprits malins, ils sont futiles ou mauvais... Troisièmement, *le but* : Les prodiges des bons esprits ont pour but l'édification de la foi et des bonnes mœurs ; ceux des esprits maléfiques sont nuisibles à la foi et à l'honnêteté. Enfin, *le mode* : les esprits bons opèrent les prodiges en invoquant le nom de Dieu avec fierté ; les esprits malfaisants usent de moyens pervers et honteux[2]. »

1. Saint Thomas a donné deux classifications différentes concordantes des miracles, mais non pas une à une, comme trop souvent les manuels le disent assez inexactement. La première classification se trouve dans la *Somme Théologique* I q. 105 a. 8 ; la seconde est du *de Potentia* VI, a. 2, ad. 3. Voici comment il faut les juxtaposer.

	S. T. 105 art. 8	*De Potentia VI*, a. 2 ad 3.
Trois sortes de Miracles	1. Quant à la *substance* du fait. 2. Quant à la *matière* dans lequel il s'est produit.	1. *Au-dessus* des forces de la nature.
	3. Quant au *mode* et à *l'ordre* dans lequel il est produit.	2. *Contre* les forces de la nature. 3. *En dehors* des forces de la nature.

2. II Sent : art. 7, quest. 3, a. 1, ad. 2° ; cf I-II, quest. 11, art. 4, ad. 2°.